



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 14/10/2021

ABATTOIR DE VALENCIENNES

L'activité d'abattage suspendue

Le préfet du Nord confirme la suspension provisoire de l'activité d'abattage à Valenciennes et ouvre la perspective d'une rencontre avec tous les acteurs intéressés.

Le 4 octobre dernier, l'abattoir de Valenciennes a été informé qu'une mesure de suspension de son agrément sanitaire permettant l'activité d'abattage était envisagée, faisant suite à des dysfonctionnements et non-conformités constatés par les services de la direction départementale de la protection des populations, lesquels avaient donné lieu à mises en demeure. Cette perspective est aujourd'hui confirmée.

Remédier à ces dysfonctionnements suppose dans certains cas des travaux sur les installations.

Dès que les actions correctrices nécessaires auront pu être effectuées pour l'ensemble des points ayant motivé la suspension provisoire de l'activité, la situation de l'abattoir au regard de la réglementation applicable à cette activité sera réexaminée.

Au-delà des échanges qui ont eu lieu avec les exploitants de l'abattoir, les représentants des filières agricoles concernées et les élus, le préfet du Nord proposera à l'ensemble des parties intéressées à la poursuite d'une activité d'abattage dans le secteur du Valenciennois un échange sous quinzaine pour faire le point de la situation.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex

